

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION :

13 JUIN 2016

Présents : Mme Chantal, GAUTHRAY MM. Emilien DURIGON, Gaston RAVAUT, Mmes Alexandra CAGNA, Agnès MARCHETTO, MM. Vincent LUCOTTE, Alain GEROME, Mme Joëlle BAZOT-BOUDOT, MM. Philippe JACQUELIN, Pierre HENNINGER, Pascal MINGUET, Jérôme FOL, Laurent MURAT, Mmes Fanny GAGNEUR, Corinne GARREAU, Aline KUTTER, Sabrina MENDOWSKI, M. Pierre-François MALDANT

Absente excusée : Mme Marie-Claude DURAND ayant donné pouvoir à Mme Sabrina MENDOWSKI

Secrétaire de séance : M. Vincent LUCOTTE

Les comptes rendus des séances précédentes, après lecture, sont approuvés à l'unanimité.

- 1) *Indemnités du Maire et des adjoints*
- 2) *Composition des commissions*
- 3) *Délégation du conseil municipal au Maire*
- 4) *Composition du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale*

1) Indemnités du Maire et des Adjoints

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à raison de 3 voix contre (M.C DURAND, A. GEROME, Joëlle BAZOT-BOUDOT) et 2 abstentions (S. MENDOWSKI, L. MURAT) :

Pour le Maire :

Indemnité calculée sur la base de 90 % des 43 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Pour les 1^{er} et 2^{ème} Adjoints :

Indemnité calculée sur la base de 90 % des 16.5 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Pour les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Adjoints :

Indemnité calculée sur la base de 75 % des 16.5 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Et ce à compter du 4 juin 2016 (date de leur entrée en fonction).

2) Composition des commissions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE** à raison de 18 voix pour et une abstention (L. MURAT) comme indiqué ci-après, les membres des différentes commissions :

Commission n° 1 : Finances

Membre responsable :

Chantal GAUTHRAY

Membres élus :

Fanny GAGNEUR - Alain GÉRÔME - Joëlle BAZOT BOUDOT - Emilien DURIGON -
Pierre HENNINGER - Aline KUTTER - Corinne GARREAU -
Marie-Claude DURAND - Jérôme FOL - Agnès MARCHETTO - Vincent LUCOTTE -
Philippe JACQUELIN - Gaston RAVAUT - Alexandra CAGNA -
Pierre-François MALDANT – Sabrina MENDOWSKI

Membres associés :

Roger de MERODE – Pierre CORNU – Aimé VUITTENEZ

Commission n°2 : Gestion du personnel

Membre responsable :

Chantal GAUTHRAY

Membres élus :

Emilien DURIGON – Gaston RAVAUT – Alexandra CAGNA – Agnès MARCHETTO –
Vincent LUCOTTE - Aline KUTTER - Corinne GARREAU -
Pierre-François MALDANT

Commission n°3 : Urbanisme, Travaux bâtiments, Patrimoine

Membre responsable :

Emilien DURIGON

Membres élus :

Pierre HENNINGER - Corinne GARREAU - Jérôme FOL - Agnès MARCHETTO -
Philippe JACQUELIN - Gaston RAVAUT

Membres associés :

Denis GAUDILLAT - Christian KUTTER - Jacky VOILLARD - Aimé VUITTENEZ -
Valérie ROSSIGNOL - Jean-Pierre BEAUGEY - Michel SAUVAIN

Commission n°4 : Voirie

Membre responsable :

Gaston RAVAUT

Membres élus :

Alain GÉRÔME - Emilien DURIGON - Pierre HENNINGER - Corinne GARREAU - Jérôme FOL - Agnès MARCHETTO - Philippe JACQUELIN

Membres associés :

André GALERNE - Christian KUTTER - Jacky VOILLARD - Valérie ROSSIGNOL - Jean-Pierre BEAUGEY - Hervé OCQUIDANT - Michel SAUVAIN

Commission n° 5 : Forêt, carrières, vignoble

Membre responsable :

Gaston RAVAUT

Membres élus :

Emilien DURIGON - Jérôme FOL - Philippe JACQUELIN - Pierre-François MALDANT

Membres associés :

Bertrand HUTTINGER - Philibert De Merode - Roger de Merode - Régis PALLEGOIX - Daniel ROSSIGNOL -

Commission n°6 : Affaires scolaires

Membre responsable :

Alexandra CAGNA

Membres élus :

Aline KUTTER – Agnès MARCHETTO

Membre associé :

Evelyne GAUDILLAT

Commission n°7 : Salle et caveau P. Gourillon, maison des associations

Membre responsable :

Alexandra CAGNA

Membres élus :

Aline KUTTER - Agnès MARCHETTO

Membres associés :

Bernard GARNERET - Christian KUTTER - Roger de Merode

Commission n° 8 : Bibliothèque

Membre responsable :

Alexandra CAGNA

Membres élus :

Joëlle BAZOT-BOUDOT

Membres associés :

Simone GALERNE - Philibert De Merode - Roger de Merode

Commission n° 9 : Environnement

Membre responsable :

Agnès MARCHETTO

Membres élus :

Fanny GAGNEUR, Corinne GARREAU, Alexandra CAGNA

Membres associés :

Bertrand HUTTINGER - Carole ROSSIGNOL - Michel SAUVAIN -

Commission n° 10 : Cimetière

Membre responsable :

Agnès MARCHETTO

Membre élu :

Philippe JACQUELIN

Membres associés :

André GALERNE - Yvette MARCILLET - Philibert de Merode- Roger de Merode -

Commission n° 11 : Vie associative, culturelle et sportive

Membre responsable :

Vincent LUCOTTE

Membres élus :

Fanny GAGNEUR - Alain GÉRÔME - Emilien DURIGON - Aline KUTTER - Agnès MARCHETTO - Philippe JACQUELIN - Alexandra CAGNA

Membres associés :

Jacky VOILLARD - Edith CORNU - Daniel KOCH-

Commission n° 12 : Communication (Echos de la Lauve, Internet, Facebook, Alerte citoyens)

Membre responsable :

Vincent LUCOTTE

Membres élus :

Fanny GAGNEUR - Aline KUTTER - Jérôme FOL - Agnès MARCHETTO

Membres associés :

Evelyne GAUDILLAT - Aimé VUITTENEZ - Lisiane AULARD - Jean-Pierre BEAUGEY

Commission n° 13 : Jumelage

Membre responsable :

Fanny GAGNEUR

Membres élus :

Aline KUTTER - Alexandra CAGNA

Membres associés :

Philippe PAILLARD – Nadine AGUADO

Commission n° 14 : Rivière

Membre responsable :

Jérôme FOL

Membres élus :

Fanny GAGNEUR – Corinne GARREAU – Pierre-François MALDANT

Membres associés :

Bertrand HUTTINGER - Roger de Merode - Daniel ROSSIGNOL - Hervé OCQUIDANT

Commission n° 15 : Développement économique et numérique

Membre responsable :

Vincent LUCOTTE

Membres élus :

Fanny GAGNEUR – Pascal MINGUET

Membre associé :

Saadia CHAMALI

3) Délégations du conseil municipal au Maire

Dans le but de simplifier et d'accélérer la gestion des affaires communales, le conseil municipal délègue, à raison de 2 voix contre (Marie-Claude DURAND et Joëlle BAZOT-BOUDOT) et 3 abstentions (Sabrina MENDOWSKI, Alain GEROME et Laurent MURAT), au Maire un certain nombre d'attributions, conformément aux dispositions des articles L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal autorise que cette délégation soit exercée par le suppléant du maire en cas d'empêchement de celui-ci. Il prend acte que le Maire rendra compte à chaque réunion de conseil municipal de l'exercice de cette délégation.

4) Composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à raison de de 18 voix pour et une abstention (A. GEROME), de fixer à douze le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire,

Il **ÉLIT** Alexandra CAGNA, Aline KUTTER, Agnès MARCHETTO, Corinne GAREAU, Pierre-François MALDANT et Vincent LUCOTTE membres du Conseil d'Administration.

Questions diverses :

Madame le Maire a ouvert la séance en demandant à ce que les élus et les personnes présentes dans le public de bien vouloir éteindre leurs portables et tablettes, sauf Jérôme FOL, Chef de corps des sapeurs-pompier.

Le conseil municipal est informé des permanences du Maire et des adjoints :

Mme le Maire :	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h
Emilien DURIGON 1 ^{er} adjoint :	Mercredi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous
Gaston RAVAUT 2 ^{ème} adjoint :	Jeudi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous

Alexandra CAGNA, Agnès MARCHETTO et Vincent LUCOTTE 3^{ème} 4^{ème} et 5^{ème} adjoints :
sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunira tous les mardis à partir de 18 h 30.

Les séances de conseil municipal se dérouleront tous les derniers mercredis du mois à 20 h 30, sauf imprévus en fonction de l'urgence des délibérations à prendre. D'ailleurs, celle du mois de juillet aura lieu le 20 et il n'y en aura pas en août.

Madame le Maire informe les élus qu'une subvention de 30 000 € a été allouée à la commune par le conseil départemental dans le cadre du PSV (Programme Soutien à la Voirie) pour les travaux de voirie de l'année 2016.

Elle informe également le conseil des financements obtenus pour la création des vestiaires, M. Jérôme FOL souhaite que ce projet soit revu, Mme le Maire pense qu'il serait dommage d'abandonner ce projet. M. MURAT rappelle que le conseil municipal avait émis un avis favorable sur cette opération si la commune obtenait toutes les subventions (80 % espérée).

Le conseil municipal est informé de l'intervention des services techniques du conseil départemental mardi 21 juin sur la RD 974 (entre LADOIX-SERRIGNY et CORGOLOIN) afin d'éradiquer une plante «La Berce du Caucase». C'est une plante exotique toxique, sa sève contient des toxines, le contact avec la sève de cette plante, combiné avec l'exposition à la lumière, cause de la douleur et des lésions à la peau semblables à des brûlures.

La séance est levée à 21 h 15.

Vu par Nous, Chantal GAUTHRAY, Maire de la Commune de LADOIX-SERRIGNY, pour être affiché le 23 juin 2016 à la porte de la Maire et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire,



Ch. Gauthray